

QUEST FOR GROWTH

Pricaf, Organisme de Placement Collectif Alternatif Public (OPCA) à capital fixe de droit belge

Approbation de la distribution de 0,40 euro par action

Pour toute info complémentaire:

CAPRICORN PARTNERS SA
M. Marc Pauwels - Fund Administrator
Tél: +32 (0)16 28 41 00
Fax: +32 (0)16 28 41 08
quest@questforgrowth.com

L'assemblée générale extraordinaire de Quest for Growth de ce jour, 14 avril 2021, a décidé de distribuer 6 709 690,40 euros aux actionnaires sous forme de réduction de capital. Le capital est dès lors ramené de 146 458 719,56 euros à 139 749 029,16 euros sans destruction d'actions.

La distribution s'élève, par action, à 0,40 euro brut ou net puisqu'aucun précompte mobilier n'est dû. Ce montant correspond à 6,15 % du cours de l'action au 31 décembre 2020, soit 5,39 % du cours de clôture de l'action au 13 avril 2021.

La distribution aura lieu aux dates suivantes :

Date ex-coupon ¹	28 juin 2021
Date d'enregistrement (Record date) ²	29 juin 2021
Païement (date valeur)	30 juin 2021

¹ Date à partir de laquelle la négociation en bourse est exécutée sur l'action sans droit au versement à venir

² Date à laquelle les positions sont clôturées afin d'identifier les actionnaires ayant droit à la distribution

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire a approuvé les modifications des statuts visant à les aligner sur le Code des sociétés et des associations et renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital souscrit dans le cadre du capital autorisé.

Des informations complémentaires peuvent être consultées sur le site web www.questforgrowth.com.

Ce communiqué ne constitue pas une offre ni un appel d'offre d'achat ou de vente d'actions de Quest for Growth ni d'une des sociétés dans lesquelles Quest for Growth a investi.

Les actions de Quest for Growth ne sont pas enregistrées sous le Securities Act de 1933 ou sous toute autre législation de toute autre État des États-Unis d'Amérique et elles ne peuvent pas être offertes, attribuées, vendues, revendues, fournies, mises en gage ou, d'une quelconque autre manière, directement ou indirectement, être transférées aux États-Unis ou à des « personnes US » à moins d'avoir obtenu l'inscription ou l'exemption requise à l'égard des exigences d'inscription.

Rien dans ce communiqué n'est ou ne peut être considéré comme une promesse ou une déclaration concernant le futur. Si ce document contient des déclarations prospectives, ces prévisions doivent être considérées tout en sachant que les événements et résultats réels peuvent différer de ces prédictions eu égard à des éléments tels que des modifications financières, politiques, économiques ou juridiques sur les marchés où sont actives les sociétés dans lesquelles Quest for Growth investit ou sur les Bourses où sont cotées ces sociétés. Aucune déclaration ou garantie n'est formulée par aucune personne concernant l'exactitude de telles déclarations prospectives, estimations ou projections.

Les lecteurs sont explicitement invités à consulter le profil de risque de Quest for Growth, inclus dans le prospectus publié à la suite de l'offre publique de souscription, ainsi que le document d'informations clés.



QUEST FOR GROWTH SA
Pricaf, Organisme de Placement Collectif Alternatif Public (OPCA) à capital fixe de droit belge
Lei 19 - bte 3, B-3000 Louvain - Tél: +32 (0)16 28 41 00 - Fax: +32 (0)16 28 41 08

www.questforgrowth.com
quest@questforgrowth.com